

**REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois mai à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

**Présents** : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Fabrice PELLETIER, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Madame Anne BOUQUIER Madame Christelle TESSIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Jacques ABBO, Monsieur Loïc CROCHET, Madame Solène MENNECIER, Madame Mariline BOUCLET, Madame Marie COSTA, Madame Vanessa CHABOURINE.

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	26	19

**Absents ayant donné un pouvoir** : M. Philippe BAUMY à Mme Aurore YANG, Mme Marianne HUREL à M. Jacques ABBO, M. Hervé LHOMME à M. Gérard HIUET, Mme Aline MERIAU à Mme Magali BLANLUET.

**Absents excusés** : Monsieur Pascal PETITPIERRE, M. Bruno THOMAS, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON, Monsieur Yann BOUGUENNEC Madame Anab LEFFRAY, Monsieur Pierre HABERT.

A été nommée secrétaire : Madame Christelle TESSIER,

**Date de la convocation**

17 mai 2024

**Date d'affichage**

17 mai 2024

Objet de la délibération  
7 Finances Locales  
7-1 Décisions budgétaires  
7-1-7.1 Budgétaire

2024-034 - Budget eau –  
affectation du résultat

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le

et publication ou notification

le 28 mai 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire présente l'affectation du résultat pour le service eau.

L'affectation du résultat doit être au moins égal au déficit d'investissement du compte administratif 2023,

Il est proposé l'affectation du résultat suivant :

**Solde d'exécution d'investissement N-1**

Dépense D001 (besoin de financement)	114 242,50 €
Recette R001 (excédent de financement)	

**Solde des restes à réaliser N-1**

Besoin de financement	49 110.00 €
Excédent de financement	

### Résultat de fonctionnement N-1

Résultat de l'exercice (précédé du signe + ou -) 171 447,68 €  
Résultat antérieur reporté (ligne 002 du CA N-1) 628 893,80 €

Résultat à affecter 800 341,48 €

### AFFECTATION

1) affectation en réserves R1068 en investissement  
(au minimum couverture du besoin de financement de l'investissement y compris restes à réaliser)

2) Report en section de fonctionnement R002 800 341,48 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**Approuve** l'affectation du résultat tel qu'indiqué ci-dessus.

La secrétaire de séance  
Christelle TESSIER

Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Frédéric MURA

